

# Compte rendu de la réunion publique d'information organisé par l'ABI

le 17 octobre 2015

sur

« L'avenir du traitement des Déchets Non Dangereux dans l'Est-Var. »



Devant une assistance, informée par Var-Matin, affichage, distribution de tracts et envois de courriels, remplissant la principale salle du Foyer Municipal de Bagnols en forêt, l'Association Bagnolaise d'Information –ABI ([www.abi-bagnolsenforet.fr](http://www.abi-bagnolsenforet.fr)) se présente brièvement ainsi que ses objectifs. Elle souhaite que cette rencontre permette de lever les incertitudes qui pèsent sur le traitement des déchets de l'Est-Var. Il est notamment rappelé que la solution passe par leur tri le plus rigoureux possible par les habitants, en déplorant qu'à ce jour de trop nombreuses communes ne se sont pas donné les moyens nécessaires pour y parvenir. Il est rappelé en particulier que l'enfouissement et l'incinération ne sont que des palliatifs et que le tri mécano-biologique (TMB) ne fournit pas un compost respectant la norme obligatoire pour les cultures agricoles de consommation.

Trois élus ont exposé leur projet commun, avant l'instauration d'un échange avec la salle:

## **Michel TOSAN**

-Maire de **Bagnols en Forêt**

-Responsable des déchets pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence (CCPF)



## Jacques MORENON

- Premier adjoint au Maire de **Puget/Argens**
- Vice-Président de la CAVEM
- Président du Syndicat du Développement Durable de l'Est-Var(SMIDDEV),



## - François CAVALLIER

- Maire de **Callian**
- Vice-Président du Conseil Départemental du VAR, en charge de la commission déchets du département.



Les élus se sont unis malgré leurs différences pour répondre enfin au problème trop longtemps délaissé, n'hésitant pas à qualifier leur démarche de véritable « révolution copernicienne ».

Ils ont réalisé un projet susceptible de répondre à **quatre objectifs**.

### 1) Il serait satisfaisant sur le plan environnemental

Il n'y aurait pas de nuisances olfactives, les sites 1-2-3 sont en cours de fermeture qui préservera notamment la Lieutenante des lixiviats, un arrêté Préfectoral permettra une surélévation des sites 2 et 3 dans des conditions strictes d'accueil des seuls déchets ultimes excluant les fermentescibles et les boues de stations d'épuration, le site 4 ultérieur serait parfaitement étanche, un bassin de rétention de 6000 m<sup>3</sup> des eaux météorites serait réalisé et les taux de recyclage passeraient de 35% à 50 %.

### 2) Il serait viable sur le plan économique.

Les solutions techniques choisies, inspirées de l'existant en France et à l'Étranger, seraient les plus satisfaisantes économiquement. Les productions seraient revendues. La TGAP ne serait plus payée en raison du tri réalisé et le SMIDDEV récupérerait 15 millions d'euros dus par les exploitants précédents, à la suite des procès gagnés. Le financement serait assuré par des emprunts de 30-40 ans sollicités auprès de la Caisse des Dépôts.

### **3) Le projet serait sous contrôle du service public et des élus.**

Deux sociétés publiques locales seraient créées : une pour l'usine de TMB et une pour l'enfouissement. Les deux entités seront installées sur l'actuel site des Lauriers et collecteront les déchets de quatre communautés de communes (400 000 habitants). La CCPF aurait une majorité qualifiée qui lui permettrait de garder le contrôle et la commune de BAGNOLS conserverait la totalité de ses prérogatives en matière de surveillance.

### **4) Le projet serait cohérent.**

Il s'inscrirait dans un plan départemental soumis à enquête publique en mars prochain. D'autres dispositifs seraient mis en synergie pour réaliser « une économie circulaire », comme la centrale électrique de BRIGNOLES (filiale ligneuse) ou l'unité de traitement des déchets verts de la Poudrière (compost), par exemple.

Par leur présence, les élus ont témoigné de l'intérêt qu'ils accordaient à la population. Leurs exposés ont permis d'avoir des réponses à de nombreuses questions. Beaucoup cependant induisent diverses inquiétudes et le public, comme les associations, devront assurer une vigilance sans faille dès maintenant pour accompagner ce projet naissant.

Pour fonctionner au mieux, le dispositif choisi doit bénéficier d'un tri rigoureux de la part des particuliers. Ce dernier est actuellement très insuffisant et paraît difficilement maîtrisable, en particulier pendant la période estivale, avec une population triplée n'ayant pas nécessairement les automatismes voulus par les ambassadeurs de tri dont le nombre serait augmenté.

Quelles solutions très concrètes vont être proposées par les élus pour faciliter le tri, comment s'effectueront les contrôles ? Ces questions n'ont pas toutes reçues des réponses susceptibles de rassurer pleinement l'auditoire et les élus comptent sur les industriels et les associations pour les aider.

Les nuisances olfactives restent la préoccupation majeure des participants qui ont déjà subi les dysfonctionnements antérieurs. Ils savent, par exemple, que le tri sera imparfait et que la solution TMB n'est pas exempte de reproches.